



APNM ADEFDROMIL-GEND
52 Avenue de Flandre 75019 PARIS
Tél : 06/18/35/38/90
E-mail: apnmadefdromilgend@gmail.com
Site : Armée Média, le journal de l'ADEFDROMIL-GEND

Le 30 octobre 2016

Chères Adhérentes, chers adhérents,

Héritière de l'ADEFDROMIL, qui s'est attachée depuis sa création en 2001 à défendre les intérêts professionnels de tous les militaires, l'APNM ADEFDROMIL-GEND a opté pour son caractère interarmées.

Notre seul objectif, celui de servir l'intérêt collectif de tous les militaires en activité de service ou assimilés.

Grâce à l'action de l'ADEFDROMIL Aide aux victimes et de ses dirigeants (requête ADEFDROMIL c/ France – arrêt rendu par la CEDH le 2 octobre 2014), les militaires ont obtenu par la loi N° 2015-917 du 28 juillet 2015, le droit de créer, d'adhérer à des Associations Professionnelles Nationales de Militaires (A.P.N.M.) et d'y exercer des responsabilités.

Cette évolution bien que considérable dans le domaine de la condition militaire, n'aura de sens que si les A.P.N.M reconnues représentatives participent au dialogue social organisé, au niveau national, par les ministres de la défense et de l'intérieur ainsi que par les autorités militaires.

Pour ce faire, leur influence sera mesurée en fonction de leur diversité (au moins trois forces armées et deux formations rattachées), des groupes de grades représentés et en fonction de l'effectif des adhérents. Il en sera de même pour siéger au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM).

La gendarmerie nationale a pris l'initiative d'établir une « charte gendarmerie des associations » .

Cette charte des associations permet aux associations loi 1901 et aux APNM de pouvoir bénéficier d'infrastructure et de moyens pour l'organisation de réunion d'information. Nous avons été la seule APNM reconnue par le Ministre de la Défense à signer cette charte le 31mars 2016.

Nous avons demandé au Ministre de la Défense la transposition de cette charte au sein des autres armées. A ce jour, aucune suite n'a été donnée à notre demande.

Notre APNM dispose d'atouts majeurs de par son caractère interarmées. Elle est composée de militaires des armées de Terre, de l'Air, de la Marine, de la Gendarmerie, du Service Santé des Armées, et de la Direction Général de l'Armement, des officiers supérieurs, des officiers subalternes, des sous-officiers et des militaires du rang ce qui nous confère les critères imposés en matière de diversité.

Nous devons réfléchir dès maintenant à la stratégie à mettre en œuvre afin de persuader nos camarades des différentes armées de nous rejoindre. L'union fait la force. Plus, nous serons nombreux, plus nous serons sérieux dans nos propositions et la présentation de nos dossiers, plus nous pèserons et nous serons écoutés par le ministre de la défense et les plus hautes autorités militaires.

Au moment de notre assemblée constitutive le 5 décembre 2015, les membres fondateurs ont élu un bureau de 4 militaires : lieutenant de gendarmerie MORRA Paul, Président; lieutenant de vaisseau Cyril CHABRIER, secrétaire; l'adjudant-chef de gendarmerie Joël BESSY, trésorier et le lieutenant de vaisseau de réserve Sylvia SKORIC, responsable communication.

C'est pourquoi la composition de notre conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 26 novembre 2016, devra comprendre des candidats des différents groupes de grades de chaque entité, pour représenter de manière équitable chaque armée ou service rattaché et sans considération du nombre d'adhérents. Nous tenons à démontrer que les militaires peuvent agir ensemble pour défendre leurs intérêts communs sans préjugé, ni dogmatisme.

Outil de combat social, l'APNM ADEFDROMIL-GEND entend agir pour faire évoluer la condition militaire notamment sur des sujets tels que: harcèlements moral, sexuel, le syndrome post-traumatique, le PACS conditionné à un stage de deux ans pour les militaires, les droits financiers des militaires (primes diverses, solde OPEX et solde à l'étranger etc...), l'évolution des statuts sous-officiers et officiers, la condition des militaires du rang, les grilles indiciaires, la gestion du temps de travail, la mise en place de commissions paritaires en matière d'avancement de grades et décorations, d'attribution des aides au départ (PMID, PGS, etc), la transparence des mutations (publicité des vacances, des qualifications et profils exigés ou recherchés).

Conscient du défi que constituent le développement et la reconnaissance de l'APNM ADEFDROMIL-GEND, nous avons conclu un accord de partenariat avec l'ADEFDROMIL- Aide aux victimes et l'association AUME (Association Unifiée des Militaires Espagnols ; 4000 adhérents) en vue de former à terme une alliance des pays du sud de l'Europe.

Notre APNM dispose d'un site: <http://www.armee-media.com>, qui est à votre disposition pour toute publication intéressant la condition militaire, respectant notre charte.

Je vous demande, de participer à la montée en puissance de notre association en collectant massivement des adhérents dans chaque armée et services rattachés afin de nous permettre d'être rapidement en mesure de pouvoir défendre au mieux et dans le respect de la discipline militaire, les intérêts de tous les membres de la communauté militaire.

Chers adhérentes et chers adhérents, je vous adresse mes plus sincères remerciements pour votre aide et soutien.

Le Président, Paul MORRA
E-mail : morra.paul@orange.fr
Tél : 06/18/35/38/90

